



Position de l'AeSc sur la situation exceptionnelle liée au Covid-19

31 mars 2020

Pour donner suite à son Assemblée Générale du 30 mars 2020 et par un vote à l'unanimité des représentants des associations d'étudiants présents, l'Association des Etudiants en Sciences certifie son soutien à la décision du Rectorat de maintenir les examens de la session de mai-juin 2020. Nous attestons par la présente le besoin et la volonté de nos membres de maintenir des évaluations, bien que les procédés d'évaluation doivent être adaptés à la situation.

Cependant, en réponse aux difficultés et inquiétudes de certains, nous allons faire parvenir une série de demandes à la Faculté des Sciences. Pour commencer, voir s'il est possible de s'entendre avec l'administration de l'armée afin de trouver un arrangement favorisant la mobilisation des personnes au chômage technique plutôt que les étudiants et ainsi ne les solliciter qu'en dernier recours. De plus, nous allons proposer la création d'une session d'examens intermédiaire au mois de juillet, permettant aux étudiants en situation précaire, mobilisés, ou en difficulté du fait de la conjoncture actuelle de préparer au mieux leurs examens. Nous allons également demander de faire preuve d'une plus grande souplesse sur les règles qui concernent le suivi des cours d'années supérieures pour les étudiants n'ayant pas validé tous leurs crédits de l'année en cours, permettant ainsi de réduire au maximum la durée d'études.

Enfin, nous remercions le Rectorat pour les mesures financières envisagées par l'Université mais souhaiterions plus d'informations concernant les étudiants mis en difficulté par cette situation extraordinaire (perte de bourse, perte d'emploi...) sur le long terme. Nous comprenons qu'une analyse constructive sur les mesures à prendre nécessite du temps, mais ces incertitudes sont des facteurs de stress supplémentaires et limitants pour le bon déroulement de nos études.